

Consultation publique

Construction du poste de ventilation mécanique Bellechasse

Consultation publique sur le poste de ventilation mécanique (PVM) Bellechasse

Complément d'information
Étapes du processus décisionnel

10 décembre 2024

Étape préalable : processus d'acquisition entamé



Démarrage du processus

Création de la commission de consultation et nomination des commissaires par le conseil d'administration de la STM



Consultation publique encadrée par la Politique corporative 1.14 de la STM

Diffusion de l'information sur le projet
Diffusion d'un avis de convocation à la consultation publique

Séance d'information

Expression des opinions

- Séances d'audition
- Dépôt de mémoires écrits
- Questionnaires guidés

Rédaction du rapport par la commission dans les 90 jours suivant la dernière séance d'audition ou sur autorisation du secrétaire corporatif de la STM.

Dépôt du rapport de la commission auprès des instances décisionnelles de la STM

Dépôt auprès du CA de la STM d'un plan d'action en réponse aux recommandations de la commission

Dépôt du rapport de consultation et du plan d'action au Conseil d'agglomération



Obtention du permis

Rédaction du projet de règlement par les instances municipales

Avis de motion et adoption du projet de règlement par le conseil d'agglomération

Adoption du règlement par le conseil d'agglomération

Publication et entrée en vigueur du règlement

Émission du permis par l'arrondissement